



À LA DÉCOUVERTE DE MA VILLE



Campus France vous guide
dans vos premiers pas en
France et vous fait **découvrir**
Clermont-Ferrand,
votre nouveau lieu de vie.

BIENVENUE À

CLERMONT-FERRAND





L'ARRIVÉE À CLERMONT-FERRAND /

◆ Un Espace d'Accueil Etudiants pour tous

Créé par le CROUS de Clermont-Ferrand, l'Université Clermont Auvergne et les établissements d'enseignement supérieur auvergnats, en partenariat avec la Ville, la Région et la Préfecture, l'Espace d'Accueil Étudiants a pour but d'améliorer l'accueil de tous les étudiants et notamment celui des étudiants étrangers.

L'Espace d'Accueil Étudiants est ouvert dès la rentrée (fin août). Des tuteurs étudiants sont présents sur place pour mieux vous faire découvrir votre nouvelle vie universitaire (logement, transport, santé, emploi, culture) et pour vous simplifier toutes les démarches administratives.

Deux autres types d'accueil ont également été mis en place par l'Université Clermont Auvergne :

- le Digital Welcome Desk, plateforme en ligne pour les étudiants internationaux primo arrivants, les doctorants et les chercheurs ;
- l'UCA International Welcome Desk, un Welcome Desk physique à destination des doctorants, des chercheurs et des étudiants boursiers d'excellence internationaux de l'Université Clermont Auvergne.

Accueil :

- Espace Accueil Étudiants : du 20 août au 20 décembre 2024, du lundi au vendredi de 10h à 19h, avec ou sans rendez-vous. Du 6 janvier au 17 juillet 2025 : du lundi au jeudi de 10h à 16h avec ou sans rendez-vous.
- Hotline : permanence mail, téléphonique durant la fermeture estivale de l'UCA International Welcome Desk et de l'Espace Accueil Étudiants.
- UCA International Welcome Desk : du lundi au jeudi de 9h à 16h et le vendredi de 9h à 15h, sur rendez-vous.

Adresses :

- Espace Accueil Étudiants : 30 rue Etienne-Dolet 63000 Clermont-Ferrand.
- UCA International Welcome Desk : Maison Internationale Universitaire, 9 rue Kessler 63000 Clermont-Ferrand.

Contact :

- Espace Accueil Étudiants : 04 73 34 95 71 ou espace.accueil.etudiant@crous-clermont.fr
- UCA International Welcome Desk : 04 73 17 76 72 ou accueil-international@uca.fr

Pour en savoir plus

- le site du CROUS : <https://www.crous-clermont.fr/etudes-internationales/>
- le site de l'Université Clermont Auvergne (avec un guide téléchargeable) : <https://www.uca.fr/en/come-touca>

◆ L'accueil des doctorants et des chercheurs étrangers

Le Centre Euraxess Auvergne a pour objectif de faciliter le séjour des chercheurs étrangers dans les sites liés à l'**Université Clermont-Auvergne** et dans les établissements associés : <https://www.uca.fr/international/preparer-sa-venue-en-france/doctorant-ou-enseignant-chercheur/euraxess-auvergne>
Contact : 04 73 40 63 29 ou euraxess-auvergne@uca.fr

◆ L'accueil dans les établissements

Selon les établissements d'accueil, école ou université, deux services peuvent vous renseigner :

- le Service des Relations internationales (bureau d'accueil et d'orientation).
- le Service de la Scolarité (bureau des inscriptions et des démarches administratives).

Quel que soit votre établissement d'accueil, consultez le site internet de Campus France qui propose une série de **Fiches pratiques dédiées aux établissements d'enseignement supérieur en France** : <https://www.campusfrance.org/fr/recherche/categorie/auvergne-rhone-alpes-553>

Si votre établissement n'apparaît pas dans ces fiches, rendez-vous directement sur son site internet.

◆ Les parrains

Vous pouvez être accompagné par un parrain à Clermont-Ferrand !

Grâce à l'**association WorldStop ESN Clermont-Ferrand** qui développe un dispositif de parrainage et organise de nombreuses animations étudiantes.

Contacts :

- site : <https://www.worldstop.fr>
- réseaux sociaux : <https://www.instagram.com/worldtopesn/?hl=fr>



Bien vous accueillir est une préoccupation majeure pour tous les établissements d'enseignement supérieur en France ! Le **label Bienvenue en France** est attribué aux établissements qui remplissent des critères élevés de qualité dans l'accueil des étudiants internationaux.



LE LOGEMENT À CLERMONT-FERRAND /

Se loger n'est pas toujours facile. Les loyers sont souvent élevés et les propriétaires exigent une garantie financière (caution).

L'offre de logement est cependant variée : parc de logements réservés aux étudiants et gérés par le

CROUS, résidences étudiantes et résidences privées, logement chez l'habitant, colocation...

L'important est de s'en préoccuper le plus tôt possible, avant le départ de votre pays d'origine.

- **L'Agence régionale de l'orientation, délégation Auvergne, portail de l'information jeunesse en Auvergne** donne des conseils pour se loger dans la région et propose des petites annonces :
 - sur son site : <https://www.info-jeunes.fr/>
 - sur place dans ses locaux : 6 place de Jaude, 63000 Clermont-Ferrand, 04 26 46 00 70.
- **La Ville de Clermont-Ferrand donne sur son site quelques pistes pour se loger :**
<https://clermont-ferrand.fr> > Vie quotidienne > Etudiants > Guide jeunes > Se loger

QUELQUES CONSEILS

♦ Se loger pour quelques jours

- **Auberge de jeunesse HI France**, proche de la gare, offre des hébergements en chambres multiples.
Contact : clermont-ferrand@hifrance.org
Site : <https://www.hifrance.org/auberges-de-jeunesse/clermont-ferrand/>
- **L'association Le Corum Saint-Jean** propose des solutions d'hébergements temporaires :
<https://www.corumsaintjean.fr/>
- **Autres types de résidences :** consultez le moteur de recherche de l'Office de Tourisme de Clermont-Ferrand qui recense tous les modes d'hébergement :
<https://www.clermontauvergnnetourisme.com> > hébergements

♦ Se loger pour une longue période

- **Les logements étudiants du CROUS** (Centre Régional des Œuvres Universitaires) de Clermont-Ferrand.
Adresse (même adresse que l'Espace d'Accueil Etudiants) : Pôle Vie Etudiante, 30 rue Etienne Dolet, 63000 Clermont-Ferrand.
Accueil : du lundi au vendredi, de 11h à 17h.
Contact : 04 73 34 64 20.
Site : <http://usine.crous-clermont.fr/>
Site Trouver un logement : <https://trouverunlogement.lescrous.fr/>
 - **Les plateformes de logements privés**
 - www.studapart.com, une plateforme de logements privés à laquelle adhère un établissement de Clermont-Ferrand.
- D'autres **résidences privées**, en consultant par exemple les sites :
- <https://www.adele.org>
 - <https://www.location-etudiant.fr>
 - <https://www.immojeune.com/>
 - <https://housinganywhere.com/fr/>
- Il existe aussi un **site géré par le CROUS, Lokaviz**, qui recense notamment le **logement étudiant chez les particuliers** : <https://www.lokaviz.fr/>

- **La colocation :** consultez *La carte des colocs*, un site de colocation national, gratuit et simple d'utilisation : <https://www.lacartedescolocs.fr/>
- **D'autres solutions sur le site de Campus France :**
www.campusfrance.org > Étudiant > S'organiser > Logement

♦ Si vous avez besoin d'un garant pour obtenir votre logement

Visale est un nouveau dispositif de garantie gratuit : www.visale.fr

♦ Si vous souhaitez faire une demande d'APL (Aide Personnalisée au Logement)

La CAF (Caisse d'Allocations Familiales) vous propose d'évaluer vos droits : 32 30 ou www.caf.fr

LES DÉPLACEMENTS À CLERMONT-FERRAND



Pour arriver à Clermont-Ferrand, le plus simple est de prendre le train depuis la gare de Paris-Bercy (durée du trajet : 3h30) : <https://www.sncf-connect.com/>
Si vous souhaitez aller ensuite à l'Espace d'Accueil Etudiants, prenez la ligne de bus n°8.



Si vous arrivez à l'aéroport de Clermont-Ferrand Auvergne, pour rejoindre le centre-ville, vous pouvez prendre :

- le train (trajet de 10 minutes), via la ligne 6 Saint Etienne-Thiers-Clermont Ferrand (la gare est située à 5 minutes à pied de l'aéroport).
- le bus de la ligne 20 (trajet de 35 minutes), tous les jours de la semaine.



En ville et dans sa périphérie, empruntez les transports en commun du réseau T2C (bus et trams) qui propose des abonnements pour les moins de 26 ans : <https://www.t2c.fr/>
Pour des trajets dans la région, prenez les trains régionaux de la Région Auvergne Rhône-Alpes (cartes de réduction possibles) : <https://www.ter.sncf.com/auvergne-rhone-alpes>
Pensez aussi aux bus pour voyager à petit prix : <https://fr.ouibus.com/> ou <https://www.flixbus.fr/>



Pour le co-voiturage, consultez les sites collaboratifs, par exemple :

- site local : <http://www.covoiturageauvergne.net/>
- site national : <https://www.blablacar.fr>



Pour être plus autonome, **louez un vélo** grâce à **C.Vélo**, 52 stations et 660 vélos en libre-service : <https://www.c-velo.fr/>

♦ Si vous avez besoin d'un hébergement adapté à votre handicap

Prévenez le Service Social du CROUS qui agira avec votre établissement d'accueil.

Dans certains établissements, il existe des services spécialisés pour les étudiants en situation de handicap (aide au logement, mais aussi aux transports et aux études).

L'Université Clermont Auvergne et les établissements associés ont développé un **Service Université Handicap (SUH)** qui accompagne les étudiants en situation de handicap durant leur parcours universitaire :

<https://handicap.clermont-universite.fr/>

Le CROUS, partout à votre service

Trouver une aide et des conseils, se restaurer, se loger, dénicher un job, tout savoir sur la vie étudiante, c'est aussi au CROUS que ça se passe !



Le CROUS (Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires) est présent dans les grandes villes universitaires françaises.

Il gère les résidences et les restaurants universitaires, offre la possibilité de rencontrer des assistants sociaux, propose des activités culturelles et des offres d'emplois.



LES PREMIÈRES DÉMARCHES /

S'INSCRIRE DANS SON ÉTABLISSEMENT

♦ CVEC

Vous devez obligatoirement télécharger l'attestation d'acquiescement de la Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC) avant de pouvoir vous inscrire dans votre établissement.

- Se connecter sur : <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

- Plus d'informations et cas particuliers sur : <https://www.campusfrance.org> > s'organiser > CVEC

♦ Validation de l'inscription

Attention ! Même si vous avez une lettre de préinscription, vous n'êtes pas encore véritablement inscrit. Vous devez valider votre inscription auprès du service de la scolarité de l'établissement dès que vous arrivez.

LE TITRE DE SÉJOUR

À SAVOIR

• Si vous venez d'arriver en France avec un visa étudiant long séjour VLS-TS : vous devez le valider en ligne dès votre arrivée en France, sur le site de l'ANEF (Administration numérique pour les Étrangers en France). Cette démarche est à effectuer obligatoirement dans les trois mois suivant votre arrivée : <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

• Si vous êtes de nationalité algérienne ou étudiant titulaire d'un visa « concours » ou d'un visa portant la mention « carte à solliciter dans les deux mois » : votre demande de titre de séjour s'effectue à la Préfecture.

• Si vous possédez un visa « mineur scolarisé » et que vous êtes devenu majeur, vous devez solliciter un titre de séjour directement sur l'ANEF ou auprès de la préfecture de votre lieu de résidence dans les deux mois suivants votre majorité : <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

Attention : si vous souhaitez renouveler votre titre de séjour ou VLS-TS, la demande doit se faire au cours du troisième mois avant la date de fin de validité de votre titre en cours sur le site : <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

Ce tutoriel pourra vous aider dans cette démarche : <https://www.campusfrance.org/fr/des-tutos-pour-aider-les-etudiants-internationaux-dans-leurs-demarches>

• Les services d'accueil de votre établissement pourront vous guider en cas de difficultés.

Pour en savoir plus sur les droits et obligations : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N110>



LA VIE PRATIQUE /

OUVRIR UN COMPTE BANCAIRE

Si vous devez séjourner en France plus de trois mois, il est beaucoup plus facile de vivre au quotidien en ouvrant un compte bancaire, **en ligne ou dans une des agences bancaires qui sont implantées à Clermont-Ferrand.**

En France, ouvrir un compte bancaire est un droit : www.service-public.fr > Argent > Comptes bancaires > Droit au compte

SE SOIGNER

Se soigner en France est quasiment gratuit, mais il faut être assuré. **L'affiliation à une assurance maladie est donc obligatoire.**

Connectez-vous au site <https://etudiant-etranger.ameli.fr> pour vous inscrire, pour comprendre vos droits et pour effectuer les démarches nécessaires.

Pour en savoir plus :

<https://www.campusfrance.org> > S'organiser > Santé

En tant qu'étudiant, vous pouvez aussi bénéficier des services de médecine implantés dans les universités. Dans ces services, où les consultations sont gratuites, vous serez accueilli par une équipe de médecins, d'infirmières, d'assistantes sociales qui peuvent vous donner des conseils personnalisés en matière de prévention et de santé.

C'est le cas de l'Université Clermont Auvergne et des établissements associés qui disposent d'un Service de Santé étudiante (SSE) accueillant gratuitement les étudiants des établissements membres pendant l'année universitaire.

Adresse : SSE, 25 rue Etienne Dolet, 63000 Clermont-Ferrand.

Accueil : sur rendez-vous.

Contact (pour prendre rendez-vous) : 04 73 34 97 20.

Site : <https://sante.uca.fr/>

SOUSCRIRE UNE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ (MUTUELLE)

Il est recommandé de souscrire une assurance complémentaire pour couvrir la totalité des frais de santé qui ne sont pas tous pris en charge par l'assurance maladie obligatoire et gratuite.

Attention : les formules et les niveaux de garanties varient d'un organisme à l'autre. Pour faire le choix d'une assurance complémentaire la plus adaptée à votre situation et à votre budget, vous pouvez vous renseigner sur un site comparatif de mutuelles étudiantes.

ASSURER SON LOGEMENT

En France, il est obligatoire d'assurer son logement.

La « garantie risques locatifs » est un contrat d'assurance habitation qui peut être souscrit auprès

de votre banque ou chez un assureur privé. Une souscription en ligne est souvent possible.

N° D'URGENCE

SAMU : 15 Service d'aide médicale urgente.

Police secours : 17 en cas de violences, vol, cambriolage.

Pompiers : 18 en cas d'incendie, fuite de gaz, dégât des eaux, catastrophe naturelle, accident de la route.

Le 112 : numéro d'appel des urgences en Europe, accessible gratuitement partout dans l'Union européenne, en plus des numéros d'urgence nationaux.

APPRENDRE LE FRANÇAIS

Apprendre le français en France est une chance à saisir ! Trouvez la formule qui vous correspond le mieux :

- en consultant le site de Campus France où centres de Français Langue Étrangère (FLE) et universités vous proposent des cours pour tous niveaux tout au long de l'année :

<https://ecoledete.campusfrance.org/#/main>

- en vous renseignant dans votre établissement, à la mairie ou à la maison des associations dans votre ville d'accueil.

TROUVER UN JOB OU UN STAGE

Il est important de disposer de ressources financières suffisantes pour venir étudier en France.

Travailler en France, lorsqu'on est étudiant étranger, est possible à titre accessoire, c'est à dire pour une durée maximum de 964 heures par an. Il ne peut donc s'agir que d'un **salaire d'appoint**.

Attention : pour travailler en France, si vous n'êtes pas ressortissant de l'Union européenne, vous devez disposer d'un titre de **séjour étudiant** valide.

Pour vous aider dans votre recherche, 3 adresses :

• **L'agence régionale de l'orientation, délégation Auvergne**, propose des petites annonces :

<http://www.info-jeunes.net/consulter-des-offres-emploi>

• **Le site Jobaviz du CROUS** permet de trouver un job compatible avec les études : <http://www.jobaviz.fr/rechercher-un-job-etudiant/recherche-par-crous/crous-clermont-ferrand/clermont-ferrand-63>

• Pour les **offres de stages**, adressez-vous à votre établissement d'accueil qui recense souvent les offres existantes dans votre secteur de formation.



LES SORTIES À CLERMONT-FERRAND /

PRATIQUER UN SPORT

Dans votre école ou dans votre université, vous pouvez avoir un accès privilégié aux activités sportives en vous renseignant au Service des sports de votre établissement.

- **Le SUAPS (Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives)** propose de nombreuses activités à l'ensemble des étudiants des établissements membres de l'Université Clermont Auvergne : <http://sport.clermont-universite.fr/>

- **La Ville de Clermont-Ferrand** met à la disposition de tous des équipements sportifs ainsi que différentes activités : <https://clermont-ferrand.fr/>
> A voir / A faire > Sports

PARTICIPER

• Participez à des événements culturels et sportifs ou engagez-vous sur un plan social et solidaire grâce aux nombreuses associations étudiantes, régionales ou nationales.

Pour en savoir plus :

- renseignez-vous dans votre établissement (Service de la vie étudiante).

- rendez-vous à la **Maison de la Vie Étudiante** de l'Université de Clermont Auvergne ou sur la page Facebook du Bureau de la Vie Étudiante de l'UCA : <https://www.facebook.com/BureauDeLaVieEtudianteUCA/>

- consultez les sites nationaux :

www.animafac.net ou www.letudiant.fr

• L'Université Clermont Auvergne publie également une liste d'associations tournées vers un public international : <https://www.uca.fr/> > International
> Venir à l'UCA > Informations pratiques > Associations à destination des étudiants étrangers

SE CULTIVER ET FAIRE LA FÊTE

Clermont-Ferrand propose de nombreuses façons de se cultiver ou de faire la fête. Théâtres, cinémas, concerts, opéras, musées, expositions, rencontres festives, sont au programme et à tarif réduit pour les étudiants, la plupart du temps :

<https://clermont-ferrand.fr> > à voir à faire > culture

La Ville de Clermont-Ferrand a lancé la **Carte Cité Jeunes**, une carte gratuite pour découvrir les

activités culturelles et de loisirs offertes par une centaine de partenaires : <https://clermont-ferrand.fr>
> Vie quotidienne > Étudiant > Cité jeune

A l'Université de Clermont Auvergne, le **Service Université Culturel (SUC)** est un espace de pratiques artistiques destiné aux étudiants : <http://culture.clermont-universite.fr/>

Pour se distraire ou se cultiver, à Clermont-Ferrand, on trouve :

- 6 grands cinémas, avec de multiples salles (tarifs étudiants, cartes de fidélité), dont 3 cinémas d'Art et d'Essai, le Rio, le Ciné Capitole et les Ambiances.

- 3 grands musées (gratuits pour les étudiants), dont le Muséum Henri Lecoq, avec ses herbiers monumentaux, ses collections géologiques et la fameuse Pascaline, machine à calculer inventée par Blaise Pascal !

- une douzaine de salles de spectacle, dont l'Opéra-Théâtre de Clermont-Ferrand, construit au XIX^e siècle et récemment rénové.

- une quinzaine de librairies, dont une institution, la librairie Les Volcans, et la Librairie Gibert où vous pouvez acheter et revendre des livres d'occasion.

- un important réseau de 25 bibliothèques et médiathèques (inscriptions gratuites pour les étudiants) dans la métropole de Clermont-Ferrand : <https://www.bibliotheques-clermontmetropole.eu/>

À Clermont-Ferrand, pour sortir ou pour tout savoir sur l'actualité, consultez le **grand quotidien régional, La Montagne**, disponible en kiosque ou sur internet : www.lamontagne.fr

Vous pouvez aussi voir l'agenda très complet du site de l'Office de Tourisme de Clermont-Ferrand : <https://www.clermontauvergnetourisme.com/> > Agenda



LES LIEUX À NE PAS MANQUER /

• La cité médiévale de Montferrand, le cœur historique et médiéval de la ville, avec ses anciens remparts et ses hôtels particuliers.

• La place de Jaude, au centre de la ville, bordée d'édifices de différentes époques.

• La statue de Vercingétorix, sur la place de Jaude. Statue équestre en bronze du célèbre chef gaulois vainqueur de Jules César, œuvre de Bartholdi qui est aussi l'auteur de la statue de la Liberté de New York.

• La basilique Notre-Dame-du-Port, chef d'œuvre de l'art roman, inscrite au patrimoine mondial par l'Unesco.

• Le Musée d'art Roger Quilliot (MARQ), collections françaises et internationales dans une belle architecture.

- La cathédrale Notre-Dame de l'Assomption, bâtie en pierre de Volvic de couleur noire.
- Le Jardin Lecoq, en plein centre-ville, sur une superficie de 3 hectares, un jardin du XIX^e siècle aux variétés rares d'arbres et de plantes.
- Le parc Vulcania (à 15 km de Clermont-Ferrand, navettes depuis la gare), parc d'attraction sur le volcanisme.

Pour en savoir (et en voir) plus :

<https://www.clermontauvergnetworktourisme.com/>

> Découvrir > Patrimoine et Culture



LES GRANDS ÉVÉNEMENTS ANNUELS /

Clermont-Ferrand est candidate au titre de Capitale européenne de la Culture 2028. La Ville organise des Effervescences, rendez-vous artistiques et festifs tout au long de l'année, pour préparer cette candidature : <https://www.effervescences.eu/>

FÉVRIER

- Festival international du court métrage de Clermont-Ferrand, la plus importante manifestation cinématographique mondiale consacrée à cet art.

MARS

- **Clermont Student Cup**, challenge sportif étudiant inter-filières et inter-sports, dans le cadre de l'opération Clermont fête ses étudiants.

MAI

- **Hippocampus**, festival étudiant qui met à l'honneur la scène rap et hip-hop francophone : <https://clermont-ferrand.fr> > à voir à faire > Musiques

- **Pint of Science**, la science dans des lieux où on ne l'attend pas !

- Nuit européenne des musées, les musées clermontois ouvrent leur porte et proposent des animations culturelles.

JUIN

- Fête de la musique, de la musique partout dans la ville (concerts gratuits).
- Europavox, festival de musiques actuelles et européennes.

JUILLET-AOÛT

- Les Contre-plongées, animations gratuites en centre-ville avec des projections de films en plein air, des concerts, des spectacles vivants, du cirque...

SEPTEMBRE

- Journées du patrimoine, des lieux de culture à visiter gratuitement.

OCTOBRE :

- **Clermont fête ses étudiants !** A chaque rentrée universitaire, la Ville prépare un programme d'animations pour souhaiter la bienvenue aux étudiants et faciliter leur intégration dans la vie clermontoise : <https://clermont-ferrand.fr> > Vie quotidienne > Étudiant > Clermont fête ses étudiants
- **Nuit des Étudiants du Monde** : accueil et réception officielle des étudiants internationaux dans les salons de l'Hôtel de Ville.
- **Fête de la science et Village des sciences**, à l'Université Clermont Auvergne.
- Nicéphore +, festival international de photographie bisannuel (prochaine édition en 2020).

NOVEMBRE-DÉCEMBRE

- Grande parade de Noël, animations dans le centre-ville

Pour en savoir plus :

- <https://clermont-ferrand.fr> > Vie quotidienne > Étudiant
- <https://clermont-ferrand.fr> > à voir à faire > Culture > Programmes de la ville



Pour rester informé, être à l'écoute des autres et du monde, partager et échanger avec des étudiants, suivez les **réseaux sociaux** où Campus France est particulièrement présent !

*Pensez à vous inscrire sur le réseau **France alumni** pour participer à des groupes de discussions thématiques, profiter de sorties culturelles, consulter des offres d'emploi et de stages.*



LES CHOSES À SAVOIR

CLERMONT-FERRAND,

CHEF-LIEU DU
DÉPARTEMENT DU
PUY-DE-DÔME,
l'un des 12
départements de la
Région Auvergne
Rhône-Alpes, 4^e ville
de la Région

**RÉGION
AUVERGNE
RHÔNE-ALPES,**
**2^e RÉGION
FRANÇAISE
D'ACCUEIL** des
étudiants étrangers
en France
(48 000 étudiants
internationaux)

Clermont Auvergne Métropole :

296 000 habitants

Ville de Clermont-Ferrand :

143 000 habitants

**Clermont-Ferrand, membre du Réseau mondial
UNESCO des villes apprenantes :**

40 000 étudiants
dont 6 000 étudiants étrangers

Université Clermont Auvergne :

36 300 étudiants
dont 5100 étudiants internationaux

40 laboratoires de recherche

5 Écoles doctorales

865 doctorants



**CLERMONT-FERRAND, CLASSÉE EN 8^e POSITION (SUR 46) DES
VILLES DE FRANCE OÙ IL FAIT BON VIVRE ET ÉTUDIER, AVEC UN BON SCORE POUR LA
QUALITÉ DE SES FORMATIONS** (palmarès du magazine L'Étudiant)

L'essentiel des informations contenues dans les Fiches villes de Campus France concernent tous les étudiants internationaux, quel que soit leur établissement.

En France, dans chacune des villes d'accueil, la majorité des étudiants étrangers suivent des études à l'université. Les Fiches villes leur accordent donc une place importante, mais les autres établissements d'enseignement supérieur ne sont pas pour autant oubliés, même s'il est impossible de tous les lister ici et de leur consacrer dans ce cadre des informations spécifiques.

Pour en savoir plus sur les dispositifs d'accueil des établissements : <https://www.campusfrance.org/fr/recherche/categorie/auvergne-rhone-alpes-553>

CAMPUS FRANCE AUVERGNE RHÔNE-ALPES

35 rue Raulin (Bureau 304), 69007 LYON

Accueil sur rendez-vous uniquement, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Contact : 04 81 88 00 40 et pour prendre rendez-vous : grenoble@campusfrance.org

CAMPUS FRANCE

28 rue de la Grange aux Belles, 75010 PARIS - 01 40 40 58 58 - www.campusfrance.org